



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prévention des épizooties

Question au Gouvernement n° 1134

Texte de la question

PRÉVENTION DES ÉPIZOOTIES

Mme la présidente . La parole est à M. Vincent Trébuchet.

M. Vincent Trébuchet . En tant que rapporteur spécial du budget agriculture, cela fait deux ans que je formule des recommandations pour renforcer le budget, sous-doté, de la lutte contre les maladies animales. Vous n'avez jamais donné suite à mes interpellations.

Grippe aviaire, MHE, FCO, DNC : cette menace est maintenant structurelle. Pourtant, le 12 décembre, vous avez encore écarté des amendements qui auraient permis de doter enfin la lutte contre les épizooties des moyens nécessaires.

La semaine dernière, j'ai donc fait usage de mon droit de contrôle sur pièce pour vérifier que votre entêtement budgétaire ne compromettait pas d'une manière ou d'une autre le combat contre la dermatose nodulaire contagieuse. Votre ministère m'a transmis plusieurs centaines de documents, qui témoignent certes de la mobilisation de l'administration, mais aussi du caractère essentiellement réactif de sa gestion.

Parmi eux, un échange de mails interne est particulièrement inquiétant. Daté du 18 décembre dernier, il prouve que la constitution d'un stock national préventif de vaccins pour tout le cheptel français n'a jamais été, ne serait-ce qu'envisagée avant cette date, malgré son coût dérisoire ! Seules les manifestations désespérées des agriculteurs vous ont enfin contrainte à agir.

Pourtant, votre protocole n'est pas infaillible. Malgré les zones réglementées, le virus a sauté de la Savoie aux Pyrénées-Orientales. Une explosion de l'épizootie est donc possible et vous aurez beau prétendre le contraire, vous n'êtes pas prêts. À ce jour, seules 3,5 millions de doses ont été commandées, dont une partie non négligeable ne sera livrée que dans plusieurs semaines, voire dans plusieurs mois. Un tel nombre couvre à peine 20 % du besoin potentiel.

Les délais qu'implique l'organisation d'un marché public en vue de constituer une réserve nationale auraient exigé une action immédiate de votre part dès le 1er juillet dernier. C'était il y a six mois. Mais force est de constater que l'État n'use du principe de précaution que lorsqu'il entrave le métier de nos agriculteurs et flatte les diktats éco-socialistes.

Madame la ministre, pourquoi n'avez-vous pas passé cette commande préventive ? Pourquoi n'agissez-vous que sous l'effet de la colère des agriculteurs ? Pourquoi devraient-ils encore vous faire confiance ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Je m'inscris totalement en faux contre vos propos, et je vais vous dire pourquoi. Vous nous accusez d'agir de manière uniquement défensive. Or peu importe que les fonds soient débloqués parce que cela a été prévu par un texte budgétaire ou qu'ils le soient au moment où le besoin se fait sentir. Il y a un an, lorsque la crise de la FCO et de la MHE a sévi en France, le premier ministre Michel Barnier a immédiatement débloqué 75 millions, qui nous ont permis d'indemniser très rapidement tous les éleveurs.

Lorsque la crise de la dermatose est arrivée, nul ne pouvait la prévoir – si ce n'est peut-être le très diligent Vincent Trébuchet. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR. – Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*) Elle n'existe pas auparavant ! Qu'avons-nous fait ? Nous avons immédiatement débloqué des budgets pour commander des vaccins, lesquels sont arrivés dans un temps record, ce que chacun a salué – hormis M. Trébuchet, qui sait mieux que tout le monde comment fonctionne la dermatose. (Mêmes mouvements.)

Mme Dieynaba Diop, rapporteure . Elle l'a rhabillé pour l'hiver !

Mme Annie Genevard, ministre . La vaccination a commencé dans les meilleurs délais. Monsieur Trébuchet, tout le monde a salué la réactivité du gouvernement dans cette affaire : nous avons débloqué des fonds pour l'indemnisation des animaux perdus, pour les pertes d'activité, pour les vaccins, pour les vétérinaires, pour la désinfection des bâtiments d'élevage. Je ne vous laisserai jamais dire que les budgets n'étaient pas au rendez-vous ; c'est la solidarité nationale qui a payé, à juste titre. Pour le reste, monsieur le député, l'essentiel n'est pas là ; l'essentiel, c'est que la vaccination se déploie.

Enfin, quant à la vaccination généralisée, libre à M. Trébuchet de me démontrer que les 125 000 éleveurs de France y sont tous favorables – je vérifierai moi-même, sur preuves. (*Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*) Mais tel n'est pas le cas, et nous n'y recourrons que si nécessaire. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR.)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Trébuchet](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1134

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 décembre 2025